



Santé publique et médecine préventive

Mise à jour :
décembre 2019

Table des matières

	<u>Diapo</u>
▪ Renseignements généraux	3-5
▪ Nombre total et nombre/100 000 habitants, par province, 2019	6
▪ Nombre/100 000 habitants, 1995 à 2019	7
▪ Nombre selon le sexe et l'année, 1995 à 2019	8
▪ Pourcentage selon le sexe et l'âge, 2019	9
▪ Nombre selon le sexe et l'âge, 2019	10
▪ Pourcentage selon le principal milieu de travail, 2019	11
▪ Pourcentage selon le lieu de pratique (organisation), 2013	12
▪ Nombre d'heures travaillées par semaine (à l'exclusion des heures de garde), 2019	13
▪ Pourcentage selon la méthode de rémunération	14
▪ Satisfaction à l'égard de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, 2019	15
▪ Nombre de départs à la retraite au cours de la période de trois ans 2016 à 2018	16
▪ Situation d'emploi, 2017	17
▪ Liens vers des ressources supplémentaires	18

Renseignements généraux

Cette branche de la médecine s'intéresse à la santé des populations. Grâce à leurs connaissances et à leurs compétences dans ce domaine, les spécialistes en santé publique et médecine préventive sont responsables de collaborer pour veiller au maintien et à l'amélioration de la santé et du bien-être des communautés. Ils évaluent les besoins des populations et élaborent des stratégies pour y répondre en misant sur la promotion et la protection de la santé et sur la prévention des maladies.

Les spécialistes de ce domaine possèdent des compétences en leadership, en élaboration de politiques publiques ainsi qu'en élaboration, en mise en œuvre et en évaluation de programmes de santé, qu'ils appliquent à tout un éventail d'enjeux touchant la santé communautaire. Cette vaste spécialité recoupe les domaines de la médecine préventive générale, de la santé publique et de la médecine du travail. Les spécialistes doivent posséder des connaissances et de l'expérience en gestion, en épidémiologie, en éducation sanitaire, en promotion de la santé, en élaboration de politiques sanitaires, en nutrition, en biostatistique et administration de services de santé.

Les spécialistes de ce domaine peuvent travailler dans des environnements variés tels que des services de santé publique, des hôpitaux, des universités, des établissements de médecine familiale ou des organismes publics, privés ou non gouvernementaux.

Renseignements généraux

En général, les spécialistes de ce domaine interagissent rarement avec les patients. Ils se concentrent plutôt sur une communauté et évaluent ses besoins, étudient les causes principales des maladies (notamment les facteurs associés aux comportements et au mode de vie) au lieu d'en soigner les symptômes et élaborent des méthodes pour améliorer l'état de santé de la communauté. Ils jouent un grand rôle dans l'orientation des politiques et des enjeux de santé publique.

Pour devenir spécialiste en santé publique et médecine préventive, il faut suivre une formation additionnelle de cinq ans approuvée par le Collège royal après les études en médecine. Cette formation comprend :

- un an ou deux de formation clinique de base;
- trois ans dans un programme parrainé par une université et approuvé par le Collège Royal incluant des travaux universitaires en médecine communautaire ainsi que de l'expérience et des responsabilités dans ce domaine;

Renseignements généraux

- une autre année dans un programme parrainé par une université et approuvé par le Collège Royal pouvant inclure une résidence dans une spécialité clinique pertinente au domaine de la santé publique et de la médecine préventive (généralement en médecine interne, en pédiatrie, en obstétrique ou en psychiatrie), ou des stages sélectifs offrant des expériences cliniques en prévention des maladies ou en promotion de la santé auprès de populations ou de groupes précis.

De nombreux étudiants choisissent d'acquérir une formation clinique en suivant un programme de résidence en médecine familiale de deux ans, ce qui les rend admissibles à obtenir une certification dans ce domaine par la suite (CMFC). Ils doivent également suivre des cours en médecine communautaire pendant au moins une année scolaire et effectuer un stage pratique d'au moins un an dans ce domaine.

Pour en savoir plus sur les exigences en matière de formation :

<http://www.royalcollege.ca/rcsite/credentials-exams/exam-eligibility-f>

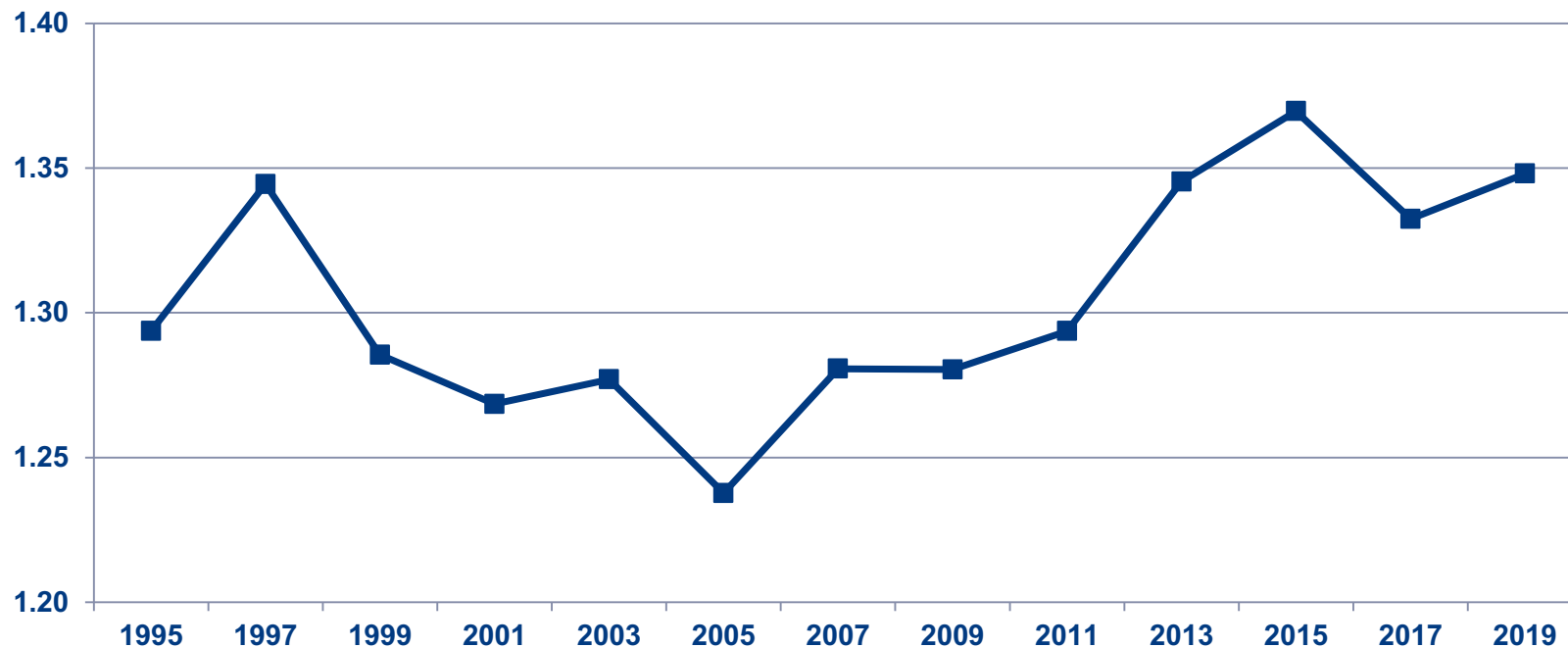
Association canadienne de santé publique (ACSP)

<http://www.cpha.ca/fr/default.aspx>

Nombre total et nombre/100 000 habitants, par province, 2019

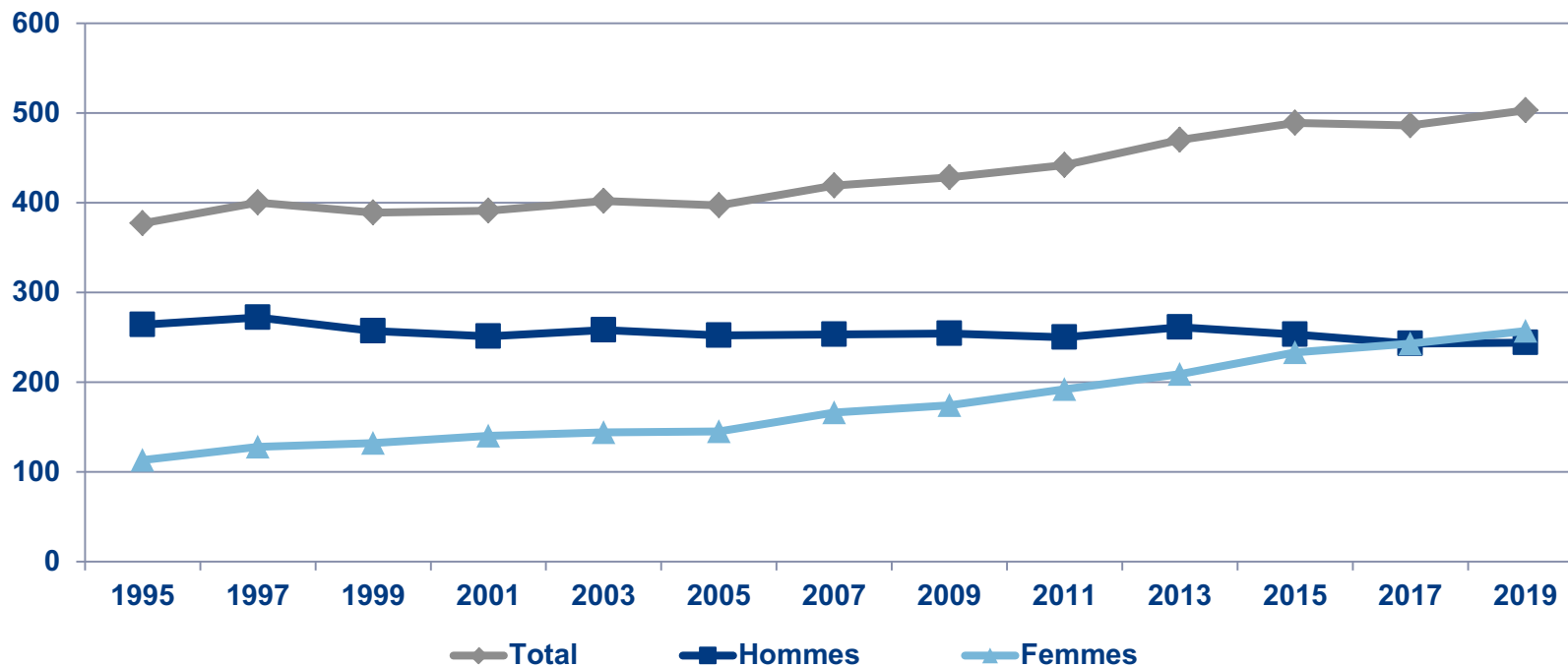
Province/Territoire	Spécialistes en santé publique et médecine préventive	Spécialistes en santé publique et médecine préventive/ 100 000 hab.
Terre-Neuve-et-Labrador	2	0,4
Île-du-Prince-Édouard	1	0,6
Nouvelle-Écosse	5	0,5
Nouveau-Brunswick	4	0,5
Québec	210	2,5
Ontario	155	1,1
Manitoba	22	1,6
Saskatchewan	9	0,8
Alberta	42	1,0
Colombie-Britannique	53	1,1
Territoires	0	0,0
CANADA	503	1,3

Nombre/100 000 habitants, 1995 à 2019



Source : Fichiers maîtres de l'AMC, 1995 à 2019.

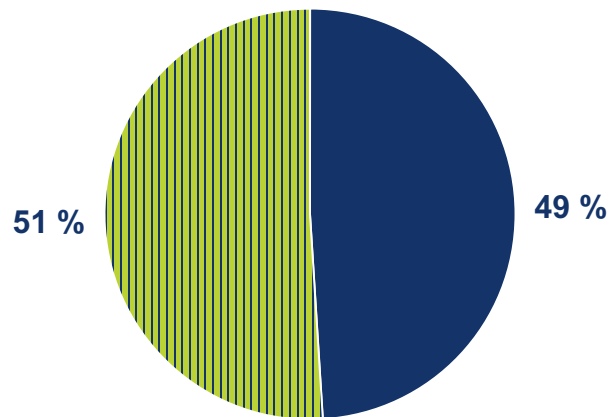
Nombre selon le sexe et l'année, 1995 à 2019



Source : Fichiers maîtres de l'AMC, 1995 à 2019.

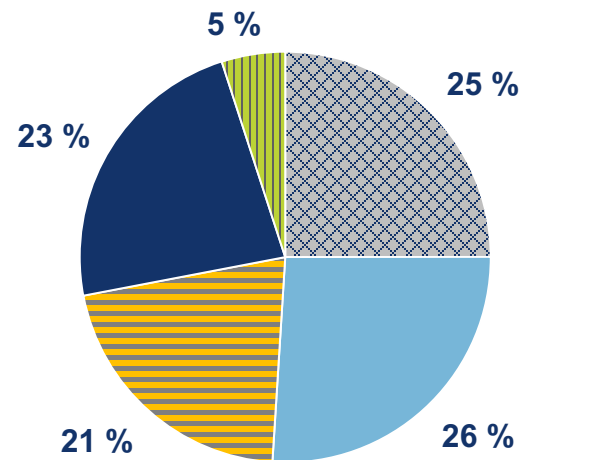
Pourcentage selon le sexe et l'âge, 2019

Sexe



■ Hommes ■ Femmes

Groupes d'âge

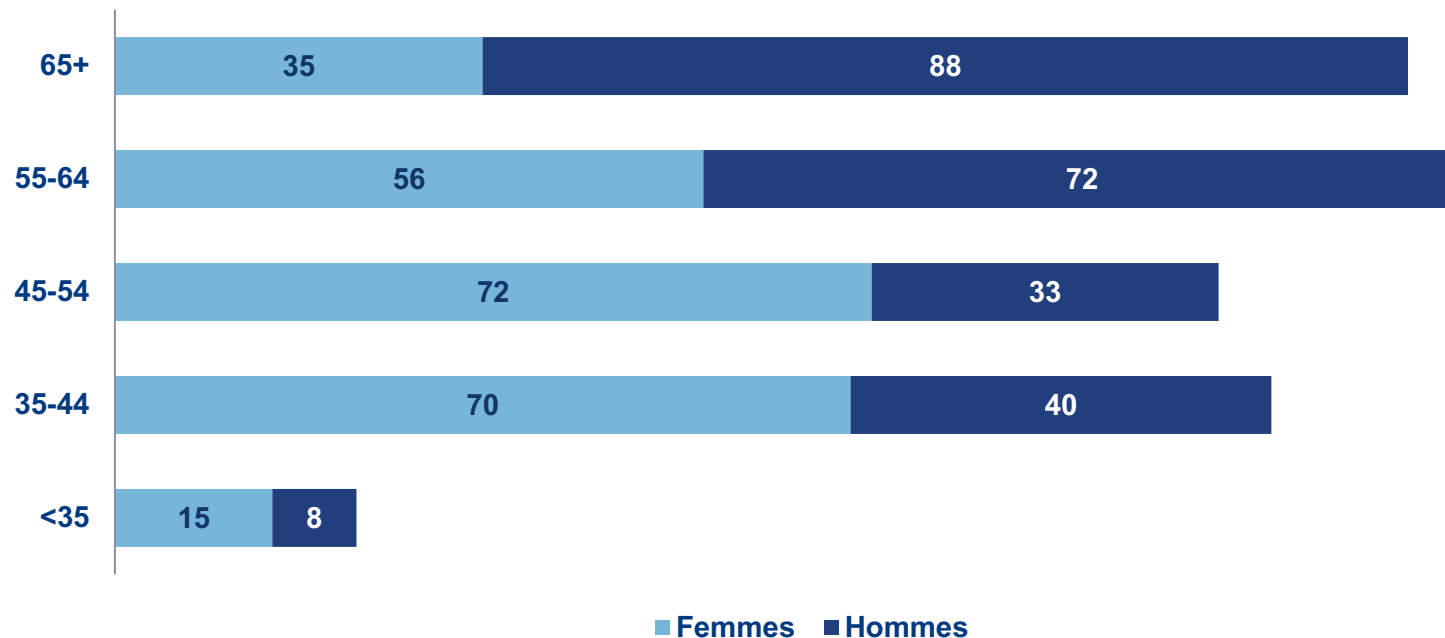


⊠ 65+ ■ 55 - 64 ■ 45 - 54 ■ 35 - 44 ■ < 35

À l'exclusion des répondants dont le sexe ou l'âge sont inconnus.

Source : Fichier maître de l'AMC, 2019.

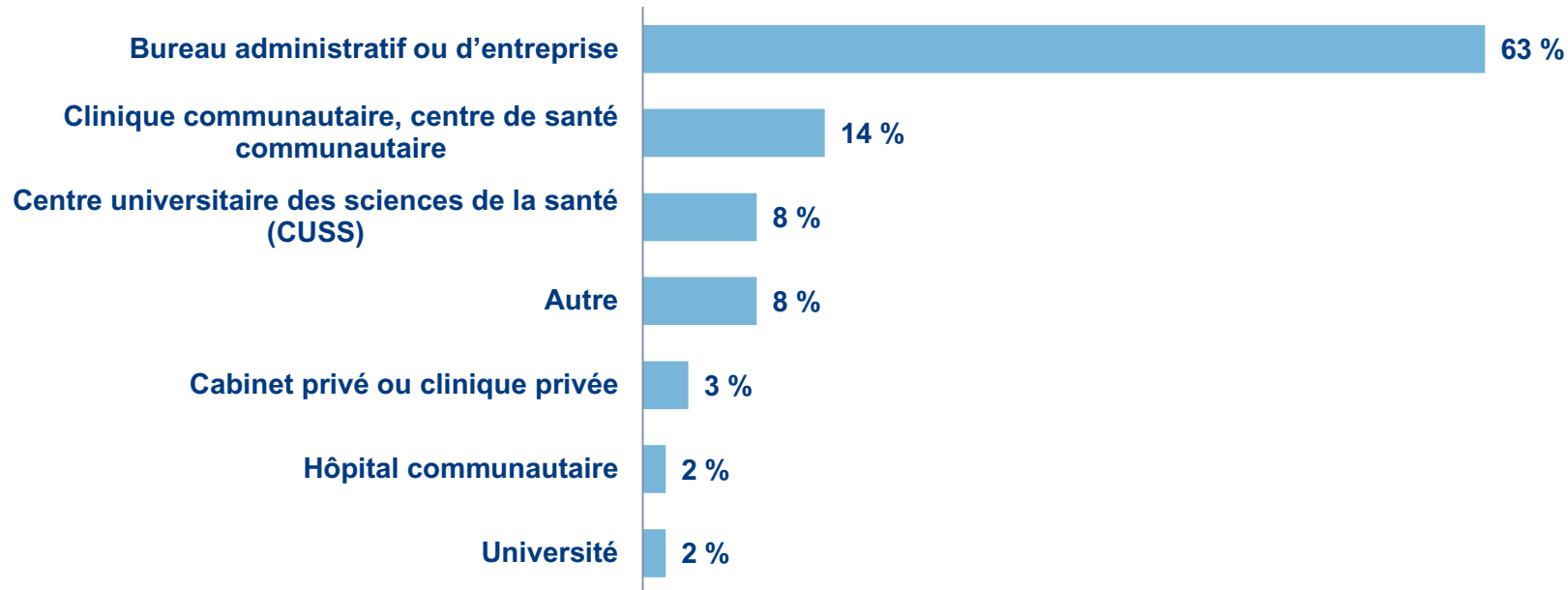
Nombre selon le sexe et l'âge, 2019



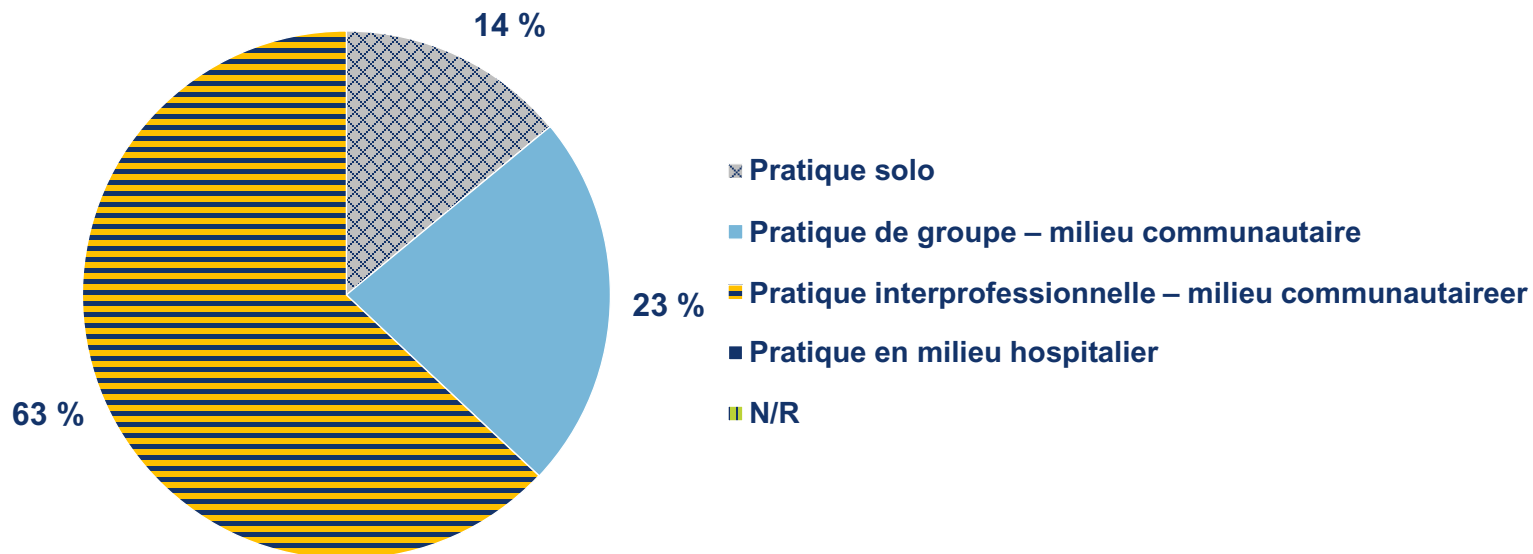
À l'exclusion des répondants dont le sexe ou l'âge sont inconnus.

Source : Fichier maître de l'AMC, 2019.

Pourcentage selon le principal milieu de travail, 2019



Pourcentage selon le lieu de pratique (organisation), 2013*



*Données les plus récentes disponibles pour cette spécialité

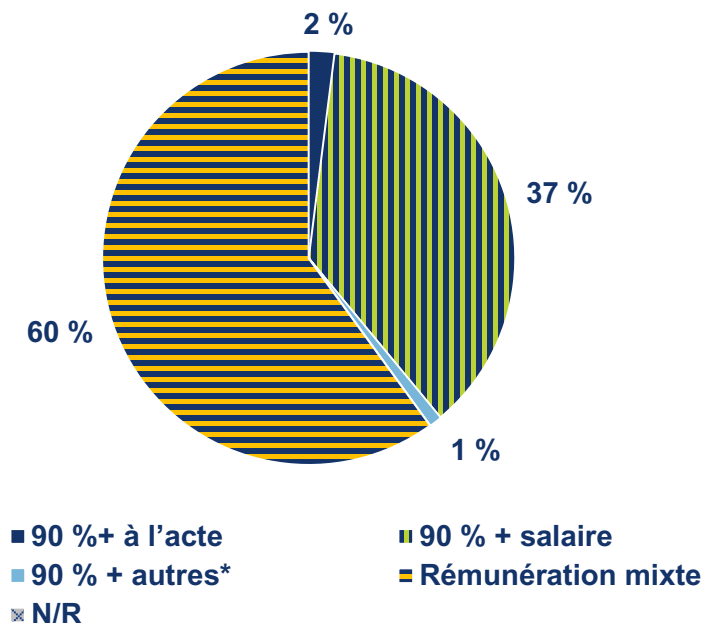
Source : Sondage national des médecins 2013, CMFC, AMC, Collège royal.

Nombre d'heures travaillées par semaine (à l'exclusion des heures de garde), 2019

Tâche	N ^{bre} d'heures
Soins directs aux patients sans composante d'enseignement	4,6
Soins directs aux patients avec une composante d'enseignement	0,7
Enseignement sans soins directs aux patients	3,1
Soins indirects aux patients	3,8
Comité des établissements de santé	1,9
Administration	14,6
Recherche	4,6
Gestion de la pratique	2,1
Perfectionnement professionnel continu	2,3
Autres	7,0
NOMBRE D'HEURES TOTAL TRAVAILLÉES	44,7

Pourcentage selon la méthode de rémunération

Principale méthode de rémunération¹ en 2017



Revenus bruts moyens tirés de l'exercice des spécialistes médicaux (ceux gagnant au moins 60 000 \$) en 2017-2018 = 390 195 \$²

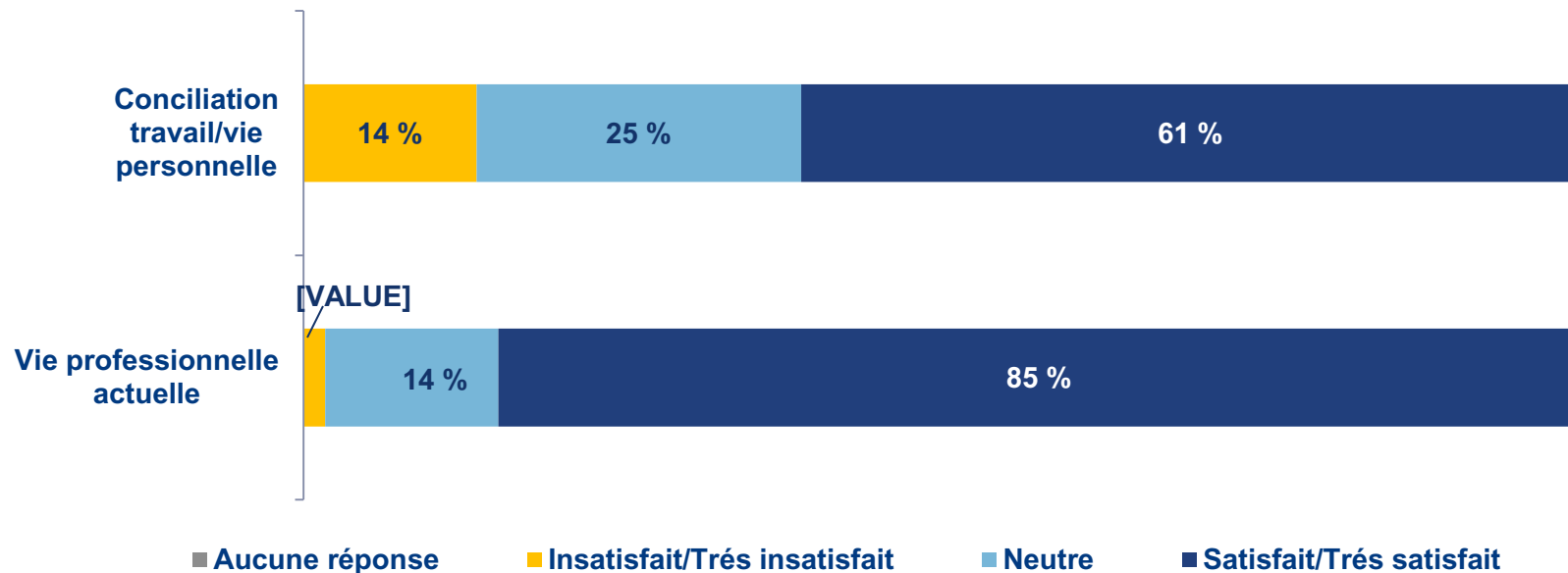
*Autres : par capitation, par consultation, contrat, etc.

**Données les plus récentes disponibles pour cette spécialité

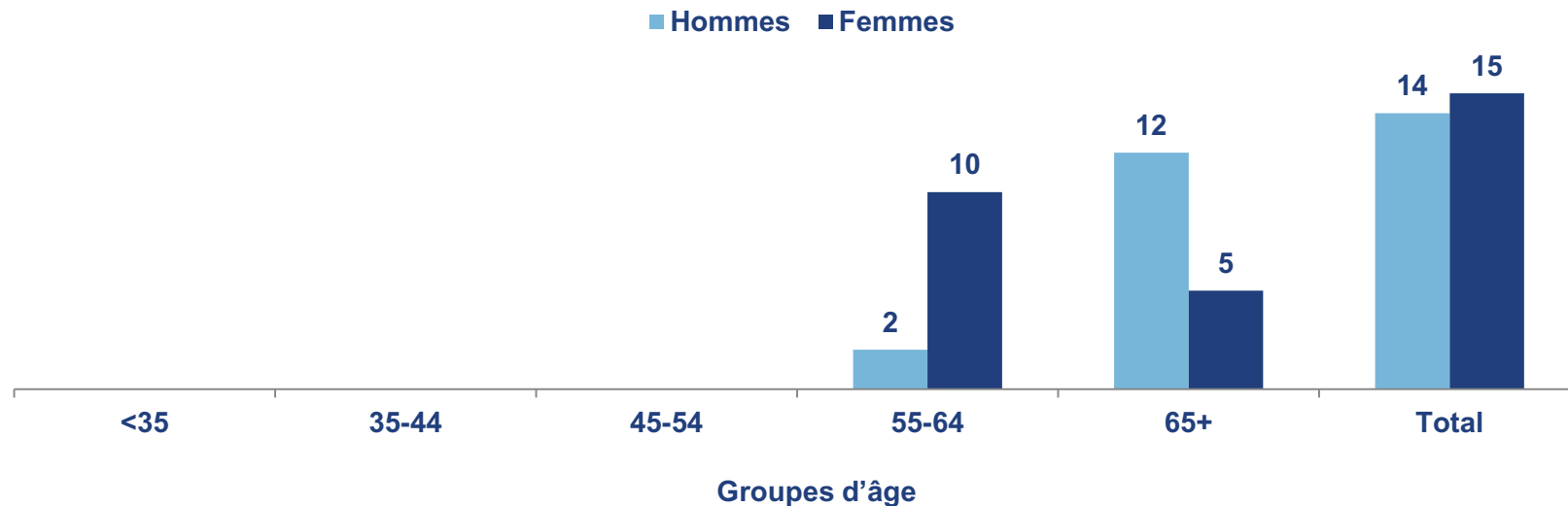
¹ Sondage national des médecins 2013, CMFC, AMC, Collège royal.

² Base des données nationale sur les médecins, 2017/2018, ICIS.

Satisfaction à l'égard de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, 2019



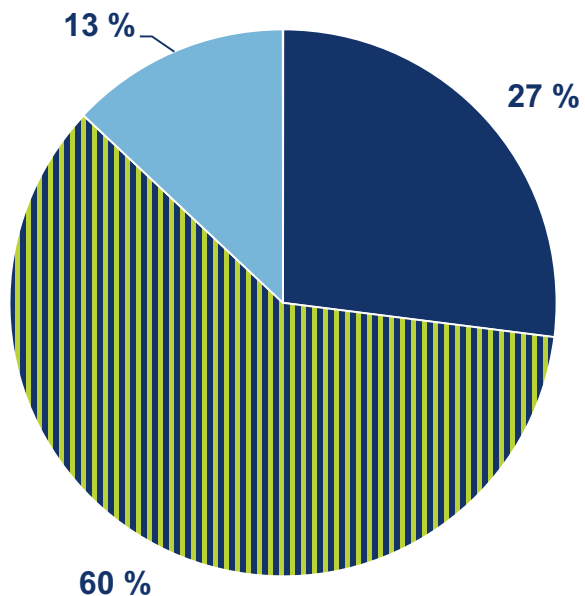
Nombre de départs à la retraite au cours de la période de trois ans 2016 à 2018



Source : Fichier maître de l'AMC; comparaisons entre les années.

Note : On entend par « retraite » le fait de renoncer à son permis d'exercer. Sont exclus de cette catégorie les médecins qui ne pratiquent plus, mais qui détiennent toujours leur permis. Les médecins ayant renoncé temporairement à leur permis, mais qui pourraient reprendre leur pratique à une date ultérieure, sont toutefois inclus.

Situation d'emploi, 2017



- Suremployé dans ma discipline
- ▨ Employé dans ma discipline (situation satisfaisante)
- Sous-employé dans ma discipline
- Non employé dans ma discipline
- ⊠ Non répondu



Liens vers des ressources supplémentaires

- [Association des facultés de médecine du Canada](#)
- [Centre de données de l'AMC sur les effectifs médicaux](#)
- [Collège des médecins de famille du Canada](#)
- [Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada](#)
- [Institut canadien d'information sur la santé](#)
- [Répertoire canadien sur l'éducation post-MD](#)
- [Sondage national des médecins \(2004-2014\)](#)
- [Médecins de santé publique du Canada](#)



ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

